



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Charles-Borromée tenue le 11 septembre 2017 où étaient présents les membres du conseil Chantal Riopel, Robert Bibeau, Claude Bélanger, Guy Rondeau, Robert Groulx, Janie Tremblay, formant quorum sous la présidence du maire André Hénault.

Résolution N°
2017-09-433

MAISON D'ACCUEIL LA TRAVERSE – DEMANDE D'APPUI CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu de :**

PROCLAMER Saint-Charles-Borromée municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Copie conforme
Le 25 septembre 2017